LAURENT LAFAYE

40 ans, né à Limoges, marié, père d'une fille de 10 ans.

Professeur d'histoire-géographie au collège Firmin-Roz en réseau d'éducation prioritaire dans le quartier de Beaubreuil à Limoges.

Engagé dans la vie publique depuis 2008. Actuellement adjoint au maire de Feytiat et vice-président du Conseil départemental, en charge des finances.

MARYLINE CHATELON

44 ans, née à Tulle, mariée, mère de quatre enfants.

Manipulatrice en électroradiologie à l'hôpital mère-enfant du CHU de Limoges.

Installée à Saint-Léonard-de-Noblat. Sympathisante socialiste, adjointe au maire en charge des affaires scolaires et de la famille depuis 2014.

CONSTRUISONS UNE MAJORITE DE PROGRES

Chers concitoyens

Depuis la nomination du premier gouvernement du quinquennat, le décor politique est connu. Chacun peut se rendre compte que les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin prochains représentent un enjeu équivalent à celui de la présidentielle. On a pu le constater, il n'y a pas d'état de grâce pour le Président Emmanuel Macron. Il n'y a pas non plus de parti assuré de remporter le grand chelem. Les Français veulent que le pays retrouve le chemin de la prospérité dans la justice et l'équité, mais à l'évidence demeurent dubitatifs et méfiants après de trop longues années de crise.

Ce scrutin va se jouer dès le premier tour. Pour pouvoir rester en lice, il faut réunir au moins 12,5 % des électeurs inscrits. Seule une forte mobilisation peut contribuer à faire atteindre cette barre fatidique et nous pouvons représenter le vote efficace.

Nous sommes fiers d'avoir contribué loyalement et dans la clarté à la victoire d'Emmanuel Macron face à l'extrême droite. Nous avons dit et redisons ici que nous sommes prêts à travailler avec lui dans le cadre d'une majorité de progrès. Et pour ce faire, il est indispensable que la future Assemblée nationale soit équilibrée et réellement représentative de la diversité des sensibilités politiques.

Nous ne faisons pas mystère de notre engagement dans les rangs d'une gauche de gouvernement, responsable et non sectaire, à l'instar d'Alain Rodet, qui a souhaité nous soutenir en nous passant le relais. Nous participons à la gestion de collectivités dans le respect de tous nos concitoyens et pour le bien commun. Nous sommes ancrés dans ce territoire, l'un dans le secteur urbain et l'autre dans la ruralité, et nous savons que le développement des deux ne passe surtout pas par des oppositions, mais par des mises en commun de toutes les énergies.

C'est ce travail de proximité que nous faisons déjà que nous voulons mettre en œuvre avec vous dans cette première circonscription, en étant présents et

a l'ecoute.

Avec la loi sur le non cumul des mandats que nous avons voulue, préparée et imposée il y a peu, malgré l'opposition de la droite, et qui nous interdit de participer à un exécutif local, nous disposerons de tout le temps et l'indépendance nécessaires pour être actifs à la fois sur le terrain et à l'Assemblée.

Vous nous connaissez, vous savez que nous nous battrons pour les projets d'avenir en cours. Nous pourrons incarner à la fois le renouveau, la fidélité à une gauche efficace et ouverte et un optimisme constructif dont la France a besoin.

Nous avons ce territoire au cœur!

Bien fidilement poupline laurent lafage tutelone

LAURENT LAFAYE

Suppléante MARYLINE CHATELON



Elles et ils NOUS SOUTIENNENT



Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Le temps est venu pour moi de permettre à une nouvelle génération de s'engager dans la vie publique pour défendre notre démocratie sociale et préparer l'avenir de la jeunesse.

Dans la première circonscription de la Haute Vienne où vous votez, c'est mon ami Laurent LAFAYE qui sollicite aujourd'hui votre confiance.

Agé de 40 ans (l'âge d'Emmanuel Macron) fort de sa double expérience d'élu de terrain et de professeur de collège, il saura vous représenter efficacement à l'Assemblée nationale en

restant proche de vous et attentif à vos préoccupations.

C'est pour ces raisons que je vous demande de lui apporter votre soutien dès le premier tour de scrutin le dimanche 11 juin Par avance je vous en remercie, Brûn condialement, Alain Rodet prochain.

Depuis 2015, Laurent Lafaye est engagé, à mes côtés, dans l'exécutif départemental. Avec ses compétences et son sens des responsabilités, je suis convaincu qu'il saura être un député impliqué tant dans la vie de la circonscription qu'il connaît parfaitement, qu'à l'Assemblée Nationale où il sera un acteur constructif des réformes dont nous avons besoin. Voter pour lui dès le 11 juin, c'est choisir une vision sociale et progressiste de la République.



Jean-Claude LEBLOIS

Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne



Je tiens à apporter mon soutien à Laurent LAFAYE, dont je connais l'engagement sincère et de longue date pour les valeurs humaines, de justice et de progrès qui me sont chères. A vos côtés, il sera un jeune député dynamique et efficace. Sa grande connaissance de la circonscription, de ses habitants, de ses entreprises, lui permettra de faire entendre pleinement votre voix à l'Assemblée nationale. Je sais qu'il aura à coeur de défendre une société tournée vers l'avenir, mais qui n'oublie pas les plus faibles de nos concitoyens.

> Gérard VANDENBROUCKE Président de Limoges Métropole

Homme de gauche n'appartenant à aucun parti politique, soutien d'Emmanuel Macron, je me félicite de la volonté du Président de la République de gouverner la France en associant des femmes et des hommes de sensibilités différentes. La candidature de Laurent LAFAYE s'inscrit pour moi dans l'esprit de ce projet.



Jean-Paul DURET

Maire de PANAZOL, Vice-Président de Limoges Métropole

Gérard AUDOUZE, Député suppléant sortant, Nedde • Christelle AUPETIT-BERTHELOMOT, conseillère départementale du canton de Saint-Léonard de Noblat, adjointe au Maire de Saint-Just le Martel • Fernand BOUBY, adjoint au Maire de Saint Amand le Petit • Arnaud BOULESTEIX, conseiller départemental (Limoges, Le Palais, Rilhac Rancon), Vice-Président du conseil départemental de la Haute-Vienne • Isabelle BRIQUET, Maire du Palais-Sur-Vienne, conseillère départementale du canton du Palais Sur Vienne • Andréa BROUILLE, Vice-Présidente du Conseil régional • Nadine BURGAUD, conseillère municipale, Rilhac Rancon • Stéphane CAMBOU, Maire de Peyrat Le Château • Michel CHADELAUD, Maire de Saint-Julien Le Petit • Gaston CHASSAIN, Maire de Feytiat • Alain DARBON, Maire de Saint-Léonard de Noblat • Jean-Paul DENANOT, Député européen • Stéphane DESTRUHAUT, Conseiller départemental du canton Limoges 3 (Grand-Treuil Carnot) • Bernard DUMONT, Maire d'Eybouleuf • Jean-Gérard DIDIERE, Maire de La Croisille Sur Briance • Fabrice ESCURE, Conseiller départemental du canton de Limoges 2 (Le Vigenal), Vice-Président du conseil départemental de la Haute-Vienne • Jean-Pierre ESTRADE, Maire de Saint-Martin Teressus • Alain FAUCHER, Maire de La Geneytouse • Gisèle FAURE, Maire de Sussac • Joel FORESTIER, Maire de Neuvic-Entier • Joel GARESTIER, Maire de Saint-Just Le Martel • Roland IZARD, Maire honoraire de Rilhac-Rancon • Corine KOCWIEN, adjointe au Maire de Châteauneuf-La-Forêt • Brigitte LARDY, Conseillère départementale du canton d'Ambazac, Vice-Présidente du conseil départemental de la Haute-Vienne • Jean-Claude LEBLOIS, Conseiller départemental du Canton de St-Léonard de Noblat, Président du conseil départemental de la Haute-Vienne, La Geneytouse • Marlène LALOGE, conseillère départementale du canton de Limoges 4 (Beaune, Beaubreuil, La Bastide) • Pierre LEFORT, conseiller départemental du canton de Limoges 4 (Beaune, Beaubreuil, La Bastide) • Yves LE GOUFFE, Maire de Masléon, Président de la communauté de Communes Briance-Combade • Franck LETOUX, Maire de Royères • Elisabeth MACIEJOWSKI, Maire honoraire d'Ambazac • Thierry MENUCELLI, Maire de Cheissoux • Jean-Pierre NEXON, Maire de Sauviat Sur Vige • Martine NOUHAUT, Conseillère départementale du canton de Panazol, adjointe au Maire de Panazol • Daniel PERDUCAT, Maire d'Eymoutiers • Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Sénatrice de la Haute-Vienne • Bernard POUSSIN, Maire de Saint-Denis Des Murs . Sandrine ROTZLER, Conseillère départementale du canton Limoges 3 (Grand-Treuil Carnot), Vice-Présidente du conseil départemental de la Haute-Vienne • Alain ROUSSET, Président du Conseil régional • Jean-Claude SAUTOUR, Maire de Linards • Nadège SENAMAUD, Adjointe au Maire de Bonnac la Côte • Bernard THALAMY, Maire d'Aureil • Chérifa TLEMSANI, Conseillère départementale du canton de Limoges 2 (Le Vigenal) • Huguette TORTOSA, Conseillère régionale • Dr. François VINCENT, Conseiller régional • et de nombreux élus des communes de la 1^{re} circonscription.